

Procès verbal de l'Assemblée Générale de Musique en Herbe 28

Samedi 18 Juin 2022 à 14h30 / PIERRES (28)

Présents ou représentés par un pouvoir : M. Anacharsis, A-M. Barbier, J. Batut, F. Becquet, J-Y. Belouin, V. Bouétel, D. Brault, G. Brault, J. Brézillon, A. Briançon, E. Chaillot, A. Chartier, F. Coudray, D. Coulon, A. Dautriche, Y. Dautriche, F. Echeviller, D. Guilloux, N. Goudin, A. Hérembert, C. Hérembert, C. Hérembert, C. Lassagne, S. Le Bris, N. Leroy, C. Loyeau, S. Loyeau, S. Maillot, R. Maillot, M. Martin, D. Merlingeas, M. Merlingeas, M. Morissonneau, C. Noizat, C. Papin, A. Perrin, M-P. Planté, O. Porcher, J. Quesne, F. Rigaud, A. Ségala, T. Ségala, R. Tescher, P. Teste, N. Tribes, M. Trifaut, P. Vozniak

Invités :

M. Daniel MORIN, maire de Pierres (excusé)
M. Jean-Louis GALA, 1^{er} adjoint à la mairie de Pierres, en charge de la Culture.

Excusés : D. Boireau, E. Capitaine, G. Hebben, G. L'Herrec, M-C. Lemoult, M. Lesieur, L. Petit, C. Schmitt, J. Thomas, B. Voltaire,

Absents : M-C. Baudin, S. Baudin, F. Buisson, M. Carrer, A. Chartrain, C. Coulange, B. Dessaint, A. Duclos, A. Even, E. Félicien, P. Forest, A. Gauthier, F. Gauthier, N. Genin, A. Greco, P. Greco, C. Hérembert, V. Hérembert, V. Hill, C. Lapeyre, C. Lazarevic, E. Loiseau, D. Lucas, V. Mairet, L. Mermillon, N. Monteiro, P. Osmont, M. Plaquet, M. Prades, M. Raynal, A-M. Tiger, P. Trelu, M. Vittecoq

ORDRE du JOUR

1) **Rapport moral de la saison 2021/2022**

Jean-Yves BELOUIN, président de MEH28, remercie les adhérents pour leur présence à l'Assemblée Générale de Musique en herbe 28.

L'Assemblée Générale est un moment important dans la vie d'une association. Elle permet en effet de faire le point sur les activités de l'année écoulée et de se projeter sur l'avenir. C'est un moment de partage et de convivialité pour continuer tous ensemble et aller plus loin.

Il ajoute que, cette année, cette assemblée générale est particulièrement importante puisque c'est un nouveau départ que l'association a pris après deux années de parenthèse imposées par la crise sanitaire que nous avons connue.

Une association a besoin de soutien local et régional pour pouvoir exister et proposer différentes activités. Jean-Yves BELOUIN commence par remercier les partenaires qui soutiennent Musique en Herbe 28 :

- **La municipalité de Pierres, son maire Daniel MORIN et son adjoint à la Culture M. Jean-Louis GALA** pour avoir accepté de domicilier Musique en Herbe 28 dans la ville de PIERRES et pour le prêt de la salle Maurice Leblond qui permet à l'Atelier (B)ocal de répéter tous les jeudis soir.
- **La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et son président M. Stéphane LEMOINE**, ainsi que la Région Centre pour leur soutien au travers du PACT (Projet Artistique et Culturel des Territoires).
- **Les agences du Crédit Mutuel de Nogent-le-Roi et Epernon** pour leur soutien financier depuis la création de l'association.
- La **municipalité d'Epernon, son maire M. BELHOMME, Caroline BOUCAYS et toute l'équipe des Prairiales** pour leur implication et leur aide lors de notre stage de chant annuel Le Grand Atelier et la restitution du dimanche « Un Chœur à travers Chants ».
- **Les musiciens** qui ont accompagné l'Atelier (B)ocal cette année : **Eric CAPITAINE** à la batterie, **Cyrille CATOIS** à la basse, **Olivier GAUTHIER** à la guitare, sans oublier **Gilles VILLEROY**, le pianiste du Grand Atelier. Grâce à eux, les amateurs de l'Atelier (B)ocal et du Grand Atelier ont la chance de pouvoir se produire avec des professionnels pour offrir des spectacles de qualité.
- Enfin **Stéphane MAILLOT**, notre chef de chœur, qui est à l'origine du projet. Il est l'harmonisateur et le cœur de notre association.

Jean-Yves BELOUIN note que cette année fut encore particulière car c'était **une année de reprise** après presque deux ans d'interruption, avec beaucoup de doutes en ce début de saison : nous ne savions pas comment allait se passer la reprise, nous ne connaissions pas le nombre d'adhérents et de choristes, Nous nous demandions si la crise sanitaire allait nous permettre de pouvoir maintenir les activités... Mais avec le courage, la joie de se retrouver, le travail de tout le monde, un nouveau départ est pris et une nouvelle page s'écrit.

Musique en Herbe 28 compte à ce jour 91 adhérents. Depuis cette année, notre association est domiciliée à Pierres et a son siège social à la mairie de Pierres.

Son but est de promouvoir la culture dans le milieu rural en proposant des spectacles et des activités de qualité, abordables par tous. C'est également une passerelle entre

le milieu amateur et le milieu professionnel en permettant la découverte de nouveaux talents et en aidant ces jeunes talents à se produire grâce à sa structure. Elle permet aussi aux choristes de l'Atelier (B)ocal et du Grand Atelier de se produire aux cotés de musiciens professionnels.

Comme chaque année, MEH 28 a organisé ou participé à différents événements culturels sur la région parmi lesquels : **le salon du livre de Pierres - « LES LIVRENCONTRES »**, notre stage de chant-choral **Le Grand Atelier aux Prairiales** d'Epernon qui a fêté sa dixième édition le week-end de l'Ascension avec une restitution pleine d'énergie et d'émotion tant dans le public que sur scène, **un concert de chant choral à Pierres**. Cette année, Les Musicales de Bois Richeux, organisées par la mairie de Pierres et dont nous sommes partenaires, ne pourront pas avoir lieu, suite à un problème logistique, mais nous espérons qu'une nouvelle édition verra le jour l'année prochaine, très certainement dans la salle Maurice Leblond de Pierres.

Petit focus sur **l'Atelier (B)ocal**. Le groupe qui comptait presque 60 choristes avant la crise sanitaire a, comme beaucoup d'associations, souffert de la crise. C'est une trentaine de personnes qui se sont retrouvées au mois de septembre pour le redémarrage. Des personnes motivées, contentes de pouvoir revenir pour partager l'amour du chant-choral dans la bonne humeur tous les jeudis soir. Le travail de tous et l'envie de réussir ont permis une reprise rapide et le maintien de la qualité de notre atelier. Jean-Yves BELOUIN remercie donc tous les choristes pour le travail fourni, leur implication dans la vie du groupe notamment lors de la préparation des concerts, l'affichage, la mise en place et le rangement de la salle tous les jeudis, Il précise que nouveaux choristes sont venus rejoindre le groupe au cours de l'année et à ce jour **l'Atelier (B)ocal** compte presque quarante personnes. Cet effectif, le travail et la motivation de chacun ont permis de continuer à proposer des chants français harmonisés à 4 voix (ou plus) par notre chef de chœur. Plusieurs futurs choristes ont déjà contacté Stéphane MAILLOT et nous avons bon espoir que le groupe retrouve encore de nouveaux membres à la rentrée. Notre répertoire était composé de titres des années précédentes ainsi que de deux nouvelles chansons. L'année prochaine, fort de ce renouveau, le répertoire de l'Atelier (B)ocal s'enrichira de nouveaux titres pour le plaisir des choristes et des spectateurs qui viendront nous écouter.

Enfin, Jean-Yves BELOUIN a souhaité que nous ayons une pensée toute particulière pour des personnes du Grand Atelier ou de la chorale qui nous ont quittés : Francis, Claude et Joël, et assurer leurs familles de notre soutien. Une pensée aussi pour quelques choristes qui n'ont pu revenir en septembre dernier pour diverses raisons personnelles, mais qui, il l'espère, pourront très vite réintégrer le groupe.

La parole est ensuite laissée à Virginie Bouëtel, la trésorière de MEH 28, qui présente le rapport financier de la saison 2020/2021.

2) **Rapport financier de la saison 2021/2022**

Comme chaque année, nous vous joignons le Compte de Résultat de notre saison achevée.

Il s'agit cette année encore, d'une saison un peu particulière ; une année de reprise au regard des 2 saisons précédentes en raison du contexte sanitaire. Notre stage annuel de chant choral, « le Grand Atelier », a pu cependant fêter enfin ses 10 ans et avoir lieu en mai dernier. En revanche, « Les Musicales de Bois Richeux », elles, n'auront pas lieu cette année pour des raisons logistiques. Toutefois nous revenons à des niveaux d'activités proches de ceux des saisons pré-Covid et nous nous en félicitons.

Voici les chiffres concernant le fonctionnement comptable de MEH 28 pour la saison écoulée.

MEH28 - Comptes de résultats - saison 2021/2022	
Produits d'exploitation	
Créances Publiques	9961,60
Ventes de Produits (DVD UCATC 2019)	00,00
Entrées Concert (GA 2022 + Concert Pierres)	2763,00
Dons + Subventions (Adhérents + Divers + PACT)	16576,62
Cotisations Adhérents MEH28 + Atelier BOCAL + GA 2022	14040,00
Intérêts Livret Bleu MEH 28	35,51
TOTAL Produits	43476,73
Charges d'exploitation	
SACEM + Assurance MATMUT + Loc. Salle Leblond	677,49
Petits Equipements + Fournitures diverses	2114,52
Frais bancaires	182,85
Frais Km + Déplacement + Frais de bouche	5172,56
Rémunération Personnel (Salaires + Charges)	19283,20
Rbt 40% - Entrées Prairiales GA 2022 (selon convention)	907,60
Publicité Spectacles + Frais postaux + Tel MEH 28	1661,45
Rbt Stagiaires GA 2022	270,00
TOTAL Charges	30269,67
<i>Virement sur LIVRET BLEU</i>	<i>15000,00</i>
Résultat final d'exploitation	
Produits	43376,73
Charges (total + virement)	45259,67
Résultat	Déficitaire
de	- 1882,94

Soit un résultat annuel déficitaire de - 1882,94 €

Au jour de notre AG, voici l'état de nos comptes :

- Compte Courant Crédit Mutuel : 2532,18 €
- Livret Bleu Crédit Mutuel : 22138,25 €

Pour précision :

- Le montant du Compte Courant inclut les recettes du concert de la veille à Pierres. En revanche, il ne tient pas compte des encours liés aux dépenses engendrées par le dernier concert de l'Atelier Bocal ni le solde de 2000,00 € du salaire à venir début Juillet de Stéphane pour le Grand Atelier de mai dernier.
- Le montant élevé de notre Livret Bleu ne reflète pas la réalité de notre avoir puisque nous a été versé par erreur par la Mairie de Pierres un montant de 9500,00 € équivalant à l'organisation des Musicales de Bois Richeux qui n'auront pas lieu cette année et qui feront dès la semaine prochaine l'objet d'un remboursement à la Trésorerie. Notre Livret Bleu ne s'élèvera donc plus qu'à 12638,25 €. Depuis des années, avec le Bureau, nous avons fait en sorte d'avoir toujours une sécurité financière correspondant à quelques euros près à l'organisation d'un Grand Atelier en autonomie. Ce qui nous assure un confort de fonctionnement nous permettant de faire l'avance de frais et de salaires avant les règlements administratifs.
- De plus, début juillet, il nous faudra procéder à un virement du Livret Bleu sur le compte courant afin de l'approvisionner pour les dépenses courantes (frais bancaires, solde de salaire, assurance...) en attendant le versement des subventions liées au PACT 2022 dont nous devrions bénéficier pour soutenir l'organisation de notre Grand Atelier et celle de notre concert de fin d'année avec l'Atelier Bocal à Pierres. Le montant prévisionnel de ces subventions devrait être d'environ 6000,00 €.

En conclusion, si nous annonçons un déficit de -1882,94 € en fin d'exercice, les encours en termes de charges à venir et la subvention du PACT prévue nous indiquent qu'en réalité, nous terminerons l'année avec un excédent sur l'ensemble de la saison. À cela, il convient de préciser qu'en début d'exercice, les subventions du PACT 2020 nous ont enfin été versées comblant le déficit de l'exercice comptable précédent. Ce qui prouve s'il en était encore besoin que notre gestion comptable demeure toujours aussi efficace et saine.

Nous tenons à remercier également les choristes qui nous ont fait des dons durant cette saison notamment un don assez conséquent de notre ami Joël.

En accord avec le Bureau de MEH 28, Stéphane a accepté cette année encore de ne pas renégocier son salaire de chef-de-chœur en cette année de reprise. Toutefois, nous souhaitons pour compenser cette situation, l'annualiser. Nous lui verserons donc 216,00 € comme chaque mois, en juillet et en août. En fonction de l'évolution notamment des prix des carburants durant la prochaine saison, nous serons peut-être amenés à en reparler durant l'année et à la prochaine AG de juin 2023.

Après cette période compliquée, **le bureau de MEH souhaite maintenir le montant de cotisation annuelle à MEH 28 et à l'Atelier Bocal à 120,00 € pour un an.**

Cette dernière décision va, comme le point précédent, être soumise à votre approbation.

Virginie BOUETEL et Stéphane MAILLOT précisent se tenir à la disposition de tout adhérent à jour de sa cotisation qui souhaiterait des informations complémentaires au sujet de notre comptabilité.

3) **Vote pour approbation des 2 rapports**

Ces deux rapports étant ainsi exposés, M. le Président les soumet au vote de l'Assemblée Générale et propose, comme à l'accoutumée, un vote à main levée ; ce qui est accepté par l'assemblée.

Résultat : Validation des deux rapports à l'unanimité.

4) **Reconduction du bureau et vote**

Jean-Yves BELOUIN, président de MEH 28, propose **la reconduction du Bureau actuel**, ce qui est voté à l'unanimité.

Pour rappel, sont actuellement en poste : Jean-Yves BELOUIN (président), Alexandra PERRIN (secrétaire), Virginie BOUETEL (trésorière) et Denis BRAULT.

Jean-Yves BELOUIN donne ensuite la parole à **Jean-Louis GALA, 1^{er} adjoint à la mairie de PIERRES et responsable de la commission Culture.**

Celui-ci commence par excuser l'absence de Daniel MORIN, maire de PIERRES et explique que c'est un plaisir pour eux d'accueillir notre association, surtout que cette collaboration a commencé depuis plusieurs années avec le Salon du Livre.

Il présente ses excuses par rapport à la subvention qui a été versée par erreur et en une seule fois concernant la prestation des Musicales de Bois-Richeux et qui va faire l'objet d'un rappel prochainement de la part de la Trésorerie.

Il note lui aussi un nouveau départ au niveau des associations, qui ont toutes beaucoup souffert de la période Covid, et le retour de beaucoup d'adhérents.

Il annonce pour 2023 l'organisation par la mairie de Pierres de deux événements en partenariat avec Musique en Herbe 28 : le Salon du Livre et les Musicales de Pierres.

Stéphane MAILLOT interpelle ensuite Jean-Louis GALA quant à l'utilisation de la salle Maurice Leblond le jeudi soir. En effet, à six reprises cette année, l'Atelier (B)ocal n'a pu avoir accès à la salle pour répéter, dont deux fois sans avoir été prévenu au préalable. Jean-Louis GALA explique que la salle Maurice Leblond est gérée par le Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres (SCSL) et que cela va être discuté, avec l'établissement de priorités.

Jean-Louis GALA termine en félicitant les choristes pour leur concert de la veille auquel il a assisté et leur souhaite de bonnes vacances.

5) Prévisionnel de MEH 28 pour la saison 2022/2023

Stéphane Maillot prend la parole afin de faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets 2022-2023 de MEH 28.

Il commence par expliquer que cette année était une **année de reprise** à tous les niveaux, après une période difficile au niveau de l'associatif. Il a une pensée pour les musiciens professionnels qui nous accompagnent et qui ont beaucoup souffert pendant 2 ans. C'est aussi la raison pour laquelle il a sollicité Olivier Gauthier pour être présent à notre concert de Pierres. Celui-ci sera aussi présent la saison prochaine, même si cela représentera un surcoût, car il apporte beaucoup à notre groupe.

Il ajoute que **la reprise a également été compliquée par rapport au nombre de choristes qui se sont réinscrits et salue l'arrivée de nouveaux**, sans lesquels la

situation aurait été encore plus difficile. Six ou sept choristes, voire plus, devraient nous rejoindre à la rentrée. Le groupe reviendra donc à sa jauge habituelle, ce qui est une bonne nouvelle. La période Covid a marqué une fin de cycle pour l'Atelier (B)ocal, cette année témoigne d'un renouveau et Stéphane précise que nous ne sommes pas loin de notre niveau d'avant. **Il s'engage à renouveler le répertoire** pour la saison prochaine, tout en reprenant également des titres très anciens, avec une alternance de chansons entraînantes et de chansons plus lentes.

« *Cette année, nous avons pu faire **2 concerts**, dont celui de la veille à Pierres dans les pires conditions possibles en raison de la chaleur* ». Stéphane félicite le groupe pour sa capacité de résilience, et l'encourage à poursuivre avec la même énergie et la même rigueur l'an prochain.

Il évoque ensuite **le Grand Atelier 2022** qui a été pour lui l'une des plus belles éditions. 76 stagiaires étaient inscrits, 71 ont participé.

Il annonce que le Grand Atelier ne pourra avoir lieu aux Prairiales en 2023 et 2024, en raison des travaux de rénovation de la salle. **Le stage de chant choral se déroulera donc à la salle de CHAUDON pendant 2 ans**, suite à l'intercession de Stéphane MAILLOT et Denis BRAULT auprès du maire de CHAUDON, M. Dominique MAILLARD. Il précise que cette salle n'aura pas « le faste » des Prairiales, Il faudra donc prévoir l'organisation des pauses et le repas du samedi soir, ainsi que le matériel nécessaire pour les lumières et le son. D'où une probable augmentation du tarif du stage correspondant notamment au prix du repas du samedi soir.

Par rapport à la salle Maurice Leblond qui n'est pas toujours disponible le jeudi soir pour les répétitions de l'Atelier (B)ocal, il tient à remercier Aline, Jérôme et Alexandra pour l'octroi de la salle des fêtes de Dancourt, sur la commune de Senantes.

Durant cette saison, Musique en Herbe 28 a de nouveau été sollicitée par le collège de Nogent-le-Roi pour **un concert pédagogique sur l'histoire du jazz** à destination des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Ce concert a eu lieu le jeudi 7 avril 2022 à la salle des fêtes du parc du château avec contrebasse, batterie, piano et saxophone.

L'association sert parfois à d'autres artistes. Stéphane MAILLOT a ainsi pu faire sa résidence d'artiste aux Prairiales, puis a présenté plusieurs prestations au cours de l'année.

Plusieurs dates sont à retenir pour la saison prochaine :

- Le Dimanche 5 Février 2023 aura lieu la 5^{ème} édition des "**Livrencontres**" à la salle Maurice Leblond de Pierres, rencontres littéraires organisées par la ville de Pierres avec le concours de MEH 28 et en partenariat avec l'ASL de Villiers-le Morhier.
- Le week-end de l'Ascension, du 18 au 21 mai 2023, se tiendra **le Grand Atelier aux Prairiales**, avec la restitution d'un « **Chœur à travers chants** » (**spécial Julien CLERC**) et de **l'Atelier (B)ocal**, le dimanche 21 mai.

- Le **concert annuel de l'Atelier (B)OCAL à Pierres**, le Vendredi 9 Juin 2023, clôturera notre saison musicale.
- Les 16, 17 et 18 juin 2023 se dérouleront **les Musicales de PIERRES**.

Stéphane MAILLOT conclut en remerciant à titre personnel tous les adhérents et les membres du Bureau.

Jean-Yves BELOUIN remercie à son tour Stéphane pour le travail effectué tout au long de cette année.

6) Questions diverses

- Nicole TRIBES explique que certaines personnes aimeraient s'inscrire à l'Atelier (B)ocal, mais le fait de chanter sans partition les effraie. Stéphane explique que ce choix a déjà été tranché il y a plusieurs années.

- Claudine NOIZAT aborde ensuite le sujet d'un changement de tenue pour l'Atelier (B)ocal, comme évoqué cette année. Stéphane explique que ce sujet sera traité lors du débriefing de l'Atelier (B)ocal le jeudi 23 juin.

- Jeannine QUESNE demande si d'autres concerts sont prévus l'an prochain, en plus de ceux du 21 mai et du 9 juin. Stéphane répond qu'il n'y est pas favorable. Selon lui, il s'agit d'abord de se remettre en « ordre de marche » sur une ou deux saisons, de voir combien de choristes vont nous rejoindre à la rentrée, afin de pouvoir ensuite envisager plus de concerts.

Par rapport aux Grands Ateliers 2023 et 2024 qui se tiendront à Chaudon, il précise que la salle a une capacité maximale de 220 personnes, choristes compris. Une réflexion sera donc menée quant à la possibilité de faire 1 ou 2 représentations, ce qui induira inévitablement des frais supplémentaires. Il ajoute qu'il était impératif de rester dans la même communauté de communes pour pouvoir continuer à bénéficier de subventions dans le cadre du PACT.

Jean-Yves BELOIN indique que **la reprise de l'Atelier (B)ocal aura lieu comme d'habitude le 3^{ème} jeudi du mois de septembre, soit le jeudi 15 septembre 2022**, et invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est clôturée à 15h15.
